

UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET APICOLE AU SUD DU NIGER (PARC W) DU 02 AU 14 OCTOBRE 2011

Du 2 au 14 octobre 2011, l'association **APIFLODEV** a mandaté Salif Moustapha Wane, membre de l'association, pour effectuer l'étude de faisabilité d'un projet apicole à la demande des villageois habitant les environs du parc régional W. L'objectif de cette mission était double :

- rencontrer les paysans concernés et déterminer les types de ruches utilisées, les structures existantes (coopérative, association, etc.), l'organisation des villageois et le circuit de commercialisation ;
- identifier les bailleurs de fonds prêts à financer (entièrement ou partiellement) ces projets villageois, si celui-ci s'avère pertinent.

La composante nigérienne du parc W est située dans la zone Soudano-Sahélienne. Elle est limitée au nord par la rivière Tapoa, à l'est par le fleuve Niger, au sud par la rivière Mékrou et à l'ouest par sa frontière avec le Burkina Faso.

La périphérie du parc, de point de vue administratif, est partagée entre les départements de Say, Kollo et Baboye. Elle couvre aussi la commune de Tamou, de Kirtachi et Falmeye. Les enquêtes ont concerné uniquement la commune de Tamou.

ZONE D'ENQUETE :

Cette commune d'une superficie de 77 740 ha comprend une zone tampon large de 8 kilomètres où la culture, l'élevage et l'habitat sont interdits.

Accompagné au cours de ce voyage par Monsieur Moussa Maman BOUYAYE, un agent contractuel de l'ONG AWF¹ Salif a rencontré les habitants des villages de Molli-Haoussa, de Wérégourou, de Kwaramargou, de Tamou et ses environs, et d'Allambaré.

Au sein de chaque village, un groupement d'apiculteurs a été créé et est dirigé par un président désigné. Tous les présidents sont là depuis plus de 10 années, excepté à Wérégourou(- 3 ans). Les villages ont des niveaux de compétence différents quant à leur pratique apicole. En effet, certains villages, comme celui de Molli-Haoussa, ont reçu des aides et formations en apiculture (dans ce cas précis, c'est l'association américaine, Corps de la paix, qui a apporté son soutien en 1983). Depuis, d'autres ONG (ECOPAS², La POULIE³, MAB/UNESCO⁴) sont intervenues dans la zone en équipant les apiculteurs en ruches et autres matériels apicoles. Elles leur ont également dispensé des formations. Le seul village qui n'a pas bénéficié de ces aides est celui de Kwaramorgou où les 2 apiculteurs qu'il comprend pratiquent ce métier de façon très rudimentaire.

PRESENTATION DES VILLAGES :

- Molli-Haoussa :



25 apiculteurs, 60 ruches kényanes améliorées, environ 100 ruches traditionnelles. Deux récoltes par an (juin et novembre). Une ruche kényane produit 7 à 8 litres, alors qu'une ruche traditionnelle donne 3 à 5 litres. Le miel est conditionné



dans des bouteilles d'eau minérales usagées, dont le litre est vendu à 2500 fcfa (~ 3,8 €). Le groupement dispose d'un bâtiment qui sert de miellerie, des tamis (4), des combinaisons (1 pour cinq apiculteurs), des gants, un seul fût, trois maturateurs. La demande s'avère très supérieure à l'offre : le miel récolté est vendu en quelques jours sur les marchés hebdomadaires et aux touristes qui passent dans la zone.

- Wérégourou :



30 apiculteurs, 28 ruches kényanes améliorées, environ 70 ruches traditionnelles. Quatre récoltes par an (Novembre, Janvier, Avril, Juillet). La production s'élève à 5 litres par ruche améliorée et à 2-3 litres par ruche traditionnelle. Le prix du litre est de 2000 fcfa (3,05 €). Le groupement n'a pas de miellerie par contre il y a un tamis, des combinaisons abimées, des enfumoirs non fonctionnels, pas de fûts ni maturateurs. Chaque apiculteur

extrait chez lui et le miel est aussitôt vendu après la récolte.

- Kwaramorgou :

2 apiculteurs, 5 ruches traditionnelles, 2-3 litres par ruche, prix 2000 fcfa par litre. Le reste est inexistant.

¹ AWF : African Wildlife Fondation

² ECOPAS : Ecosystème Protégé en Afrique Soudano-sahélienne

³ LA POULIE : Ong créée par Point Afrique, l'organisme qui gère l'hôtel de la réserve.

⁴ MAB/UNESCO : Man And Biosphere

- Allambaré :



groupement dispose de trois tamis et de deux sceaux. En conséquence, chaque apiculteur extrait chez lui.

41 apiculteurs, 2 ruches kényanes améliorées sur les 35 fournies en 2001. Le président estime à 3, le nombre de ruches traditionnelles par apiculteurs. Trois récoltes par an (Novembre, Mars et Mai). D'après l'estimation des apiculteurs une ruche kényane donne 15 litres et une ruche traditionnelle 3-5 litres. Le prix du litre de miel est de 2 000 fcfa (3,05 €). A noter, l'absence de miellerie et de maturateurs. Par contre, le

- Tamou :



mais elle est plus utilisée par l'association de femmes. Présence d'un pressoir en mauvais état et localisé chez le président. Il existe des tamis, combinaisons, voiles et des enfumoirs. Les apiculteurs du groupement ont reçu des formations en apiculture en 2007 et 2008 par MAB/UNESCO.

37 apiculteurs, 150 ruches kényanes, environ 50 ruches traditionnelles. Deux récoltes par an. Selon leur estimation, une ruche kényane produit 20 litres et une ruche traditionnelle 7-8 litres. Le prix du litre varie entre 3 000 et 3 500 fcfa (4,5 et 5,3 €). Le groupement est propriétaire d'un bâtiment, qui sert de miellerie



Selon les groupements d'apiculteurs rencontrés, l'offre est nettement inférieure à la demande. Ainsi, toute leur récolte est vendue au plus en une semaine. Aujourd'hui leur souhait est d'avoir plus de ruches et une miellerie collective pour mutualiser leurs moyens et augmenter ainsi leur revenus par la vente du miel et produits apicoles.

Une ONG, appelée WAP⁵ et financée par le PNUD⁶, va doter de 228 ruches et du matériel de conditionnement les apiculteurs de la commune de Tamou. Ces ruches seront distribuées avant la fin de l'année 2011 et concerneront tous les villages cités ci-dessus. Les responsables de l'ONG WAP basée à Say qui se trouve à 100 km de Tamou ont confirmé l'information. **En conséquence, il n'ai pas prévu l'achat de ruches en première année de projet dans les calculs de simulation.**

Aux vues des distances entre les villages de la commune et de la volonté exprimée par les bénéficiaires potentiels, il semble que deux projets distincts seraient souhaitables. Le **1^{er}** concernerait les villages de Molli-Haoussa, de Wergourou et de Kwaramargou, le **2^{ème}** réunirait les villages de Tamou et environ et Allambaré. Alors que l'ONG WAP estime qu'un seul projet reste préférable ; les apiculteurs étant habitués à parcourir de grandes distances.

Les coûts d'une telle opération et les apports possibles au financement du projet ont été estimés.

COUT DU PROJET POTENTIEL D'UN PROJET :

- Achat de combinaison 1 pour cinq apiculteurs à raison de 10 500 fcfa (16 €) par unité ;
- Achat de 2 ruches par apiculteur à raison de 25000 fcfa (38 €) par ruche. Ce sont des ruches kényanes améliorées en bois. L'ONG la Poulie a construit des ruches en béton qu'elle compte mettre à la disposition des apiculteurs. Pour le moment elle a confectionné 6 qui sont encore stocké dans leur hangar. Le coût de cette ruche est estimé à 10 500 fcfa. Le moule pour la confectionner coûte 65 000 fcfa (100 €) ;

⁵ WAP : Parc W Arly et de la Pendjari

⁶ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

- Enfumoir 1 pour cinq apiculteurs (20 000 fcfa (30 €) par unité ;
- Fûts (15) par groupement à raison de 15 000 fcfa (8 €) par fût ;
- Tamis (6) par groupement ;
- Construction d'une miellerie et rucher école d'une valeur 6 500 000 fcfa (9 924 €).

Un comité de gestion devrait s'occuper de la structure mise en place.

Des actions de formations seront nécessaires pour mieux rentabiliser les structures.

Mis à part le groupement d'apiculteurs d'Allambaré, aucun ne compte parmi ses membres des femmes. En revanche, les réunions avec ces derniers ont été l'occasion de leur faire entendre les motivations des femmes apicultrices, qui souhaitent intégrer les groupements d'apiculteurs. Les discussions ont ainsi abouti à recueillir l'accord de principe des hommes. Parallèlement à ces groupements, il existe des associations indépendantes de femmes. Elles s'occuperaient du conditionnement du miel et de la fabrication de plusieurs produits à base de miel (savons, crèmes et huiles de massage)).

RECHERCHE DE FINANCEMENT

La seule option envisageable semble être le PNUD. En 2012-2013 un financement en apiculture pourrait être étudié. Le bailleur de fond est l'Union Européenne, via son antenne située à OUAGADOUGOU.

CONCLUSION

Au vue des informations recueillies lors de la mission il existe un vrai potentiel de l'apiculture dans cette zone. Les plantes mellifères y sont présentes en nombre (jujubiers, manguiers, acacias, etc.). L'apiculture peut représenter une réelle activité économique génératrice de revenus. La raison principale repose sur le fait que ceux possédant des ruches en tirent un revenu conséquent qui peut aller jusqu'à 50 % des revenus de la famille. Beaucoup d'organismes sont intervenus dans la zone, certains poursuivant leurs actions : mise à disposition des apiculteurs des ruches et parfois dispense de formations. Malheureusement, trop souvent ces interventions bénéficient aux mêmes, ce qui entraîne un déséquilibre (social, économique, etc.) entre villages et villageois.

La construction d'un centre apicole, comprenant une miellerie, avec un rucher école associé permettrait de créer une dynamique entre les bénéficiaires, devenus acteurs de leur propre avenir économique. A cette fin, une assistance technique ponctuelle serait à prévoir au cours de 3 premières années. Elle accompagnerait les apiculteurs à se responsabiliser dans leur décision et gestion du bien commun.

Un grand merci à Mr Moussa BOUAYE, à l'origine de la demande en accord avec les bénéficiaires potentiels, pour toute l'aide qu'il a apporté. Par ailleurs, sa connaissance de la zone et son appartenance à l'AWF, qui intervient dans les environs du Parc W sur le maraîchage, fait de lui un correspondant privilégié, interlocuteur central par rapport aux paysans apiculteurs et vis-à-vis de l'Administration. Fiable et bien placé pour recueillir les informations indispensables dans l'avenir, il pourrait aussi rechercher les sources de financements complémentaires au niveau local.